



**COMITÉ EXÉCUTIF**  
**SECRETARIAT À L'INFORMATION, À LA SENSIBILISATION ET À LA MOBILISATION**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°004/PLD/CE/SISM/2018**

Le régime MPS instauré au Tchad est en phase de parachever sa métamorphose pour devenir une dictature implacable et liberticide dirigée par un autocrate nommé Idriss Deby Itno, qui a refusé obstinément à bâtir une armée véritablement nationale dans sa composition et républicaine dans sa mission. Ce corps d'État est instrumentalisé par l'homme qui s'en sert de manière outrancière pour son profit personnel.

L'Agence Nationale de Sécurité (ANS), créée conformément aux recommandations de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) comme un service de sécurité extérieure, par le décret n° 302 du 8 juin 1993, est détournée de sa mission initiale et devenue une police politique au service exclusif de Idriss Deby Itno.

Toutes les principales régies financières sont placées sous le contrôle des proches parents du Président pour détourner et piller massivement les recettes publiques.

Dans le Préambule de la Constitution de la République du Tchad, est écrit ce qui suit :

- *Proclamons solennellement notre droit et notre devoir de résister et de désobéir à tout individu ou groupe d'individus à tout corps d'État qui prendrait le pouvoir par la force ou l'exercerait en violation de la présente Constitution;*
- *Affirmons notre opposition totale à tout régime dont la politique se fonderait sur l'arbitraire, la dictature, l'injustice, la corruption, la concussion, le népotisme, le clanisme le tribalisme, le Confessionnalisme et la confiscation du pouvoir.»*

Aussi donc la Constitution invite les citoyens Tchadiens à résister et désobéir à tous ceux qui prennent et conservent le pouvoir par la force.

Ceux qui manifestent contre le règne sans partage qui dure depuis presque 28 ans et qui ont conduit le pays à la banqueroute totale sont en phase avec la Constitution Tchadienne.

Les Tchadiens qui manifestent contre les mesures antisociales et les injustices de toutes sortes sont respectueux de la Constitution Tchadienne.

Mais tous ceux, qui sont incapables d'encadrer les manifestations pacifiques et les interdisent systématiquement, violent à répétition la loi suprême du Tchad.

Les propos tenus par le Ministre de l'administration du territoire, de la sécurité publique et de la gouvernance locale, lors de son point de presse du 06 février 2018, menaçant de suspension et de dissolution toute organisation qui braverait ses décisions anachroniques, liberticides, anticonstitutionnelles d'interdiction systématique de toute manifestation pacifique, constituent à ne point douter l'atteinte du point d'achèvement de la métamorphose dictatoriale du régime MPS.

Joignant l'acte à la parole, il a suspendu, ce jour 07 février 2018, pour une durée de deux mois, dix partis politiques légalement créés.

Le Parti pour les Libertés et le Développement (PLD) n'est pas surpris du comportement liberticide et belliqueux du pouvoir MPS et de son chef Idriss Deby Itno qui démontre à suffisance sa nature de dictateur avéré.

Le PLD condamne avec énergie les mesures liberticides du pouvoir MPS qui est incapable d'encadrer la plus simple manifestation pacifiques des citoyens inoffensifs.

Les PLD exprime sa sympathie à toutes les personnes physiques et morales victimes de l'acharnement et de la répression disproportionnée du Pouvoir MPS.

Le PLD appelle toutes les forces vives de la nation à l'unité d'action pour combattre cette dictature implacable en phase d'achèvement.

N'Djamena, le 08 Février 2018  
Le Secrétaire à l'information,  
à la sensibilisation et à la mobilisation

**SATADJIM SUCCÈS NOËL**

